

Les habitats d'intérêt communautaire Site Natura 2000 Val de Loire

(Source : DOCOB Val de Loire, Typologie végétation alluviale de la Loire CORNIER)

LES MILIEUX AQUATIQUES ET SEMI-AQUATIQUES

3110 Communautés pérennes amphibies des eaux oligotrophes

Habitat identifié au niveau des boires et des bras morts où se développe une végétation vivace, rase, aquatique à amphibie, sur sol oligotrophe. Les espèces les plus typiques sont *Butomus umbellatus*, *Sagittaria sagittifolia*, *Alisma plantago-aquatica*, *Rorippa amphibia*, *Helosciadium inundatum*, *Eleocharis palustris*, *Iris pseudacorus*, *Oenanthe aquatica* etc...



Ache inondée (CEN Allier, E.Cadé)

3130 Végétation naine herbacée (*Nanocyperion flavescentis*)

Il s'agit de communautés pionnières hygrophiles et héliophiles les plus proches des eaux à l'étiage. Végétation qui se développe sur des grèves humides limono-vaseuses à sablo-vaseuses riches en azote assimilable. Habitat se présentant sous forme d'un tapis ras.

Les espèces caractéristiques sont *Cyperus michelianus*, *Lindernia dubia* subsp. *major*.



Souchet de Micheli (CEN Allier, E.Cadé)

3270 Communautés annuelles des dépôts des rivières (*Nanocyperion flavescens*, *Bidention*, *Chenopodium rubri*)

Ces communautés pourvus en espèces vivaces se localisent soit au niveau de petites dépressions au sein des grèves du lit mineur ou jalonnent les berges. Colonisent les sédiments limoneux du fleuve découverts lors de l'étiage. Il est fortement dépendant de la dynamique fluviale pour sa pérennisation.

Constituée par des espèces nitrophiles : *Bidens tripartita*, *Bidens cernua*, *Bidens frondosa*, *Polygonum lapathifolium*, *Polygonum hydropiper*, *Cyperus esculentus*, *Pulicaria vulgaris*, *Rumex maritimus* etc...

Cet habitat accueille le Gomphe serpentini et l'Agrion de Mercure (espèces d'intérêt communautaire) mais également des limicoles (Petit Gravelot, Chevalier guignette, Bécasseaux au passage....).



(CEN Allier, E.Cadé)

3150 Végétation flottante libre à *Hydrocharis* et Lentilles d'eau

Il s'agit de communautés d'hydrophytes flottants des eaux stagnantes ou à courant très lent. Des différenciations peuvent être apportées en fonction de la trophie des eaux, en effet *Lemna gibba* se développe plutôt dans des eaux polluées alors que *Lemna trisulca* dans des eaux claires non ou peu polluées.

Deux grands types structuraux sont donc à distinguer :

- les groupements flottant à la surface de l'eau, formés de Lentilles d'eau et d'Azollas :



(CEN Allier, E.Cadé)

- les groupements flottant à la surface de l'eau ou au-dessus d'elle, dominés par l'Hydrocharis des grenouilles :



(CEN Allier, E.Cadé)

3150 Végétation aquatique des eaux stagnantes à grands Potamots



(CEN Allier, A.Soissons)



Ce sont des groupements végétaux flottants libres rencontrés sur les mares et les eaux stagnantes de certaines boires, qui représentent une surface d'environ 6 hectares soit 0,05% du SIC.

Cet habitat concerne les annexes aquatiques de la Loire (boires, ganches) et les mares couvertes de lentilles d'eau où accueillant une végétation aquatique composée de Potamot (certaines espèces associées en bordure sont protégées en région : Butôme en ombelle, Sagittaire).

Cette végétation est favorable à de nombreuses espèces d'intérêt communautaire (Aigrette garzette, Cigogne blanche, Martin pêcheur, Triton crêté, Agrion de mercure, Gomphe serpent, Bouvière, Cistude d'Europe, Sonneur à ventre jaune). Cet habitat assure également le gîte et la nourriture pour de nombreuses communautés animales (poissons, macro-

invertébrés benthiques, canards de surface...). Actuellement cet habitat est particulièrement menacé sur la zone d'étude par la Jussie qui, du fait de sa forte capacité de colonisation, réduit considérablement la diversité et la richesse biologique des annexes où cette espèce est présente.

La raréfaction de cet habitat s'explique également par l'abaissement moyen de la ligne d'eau et de la nappe alluviale, les comblements lors de la crue de décembre 2003, les déconnexions à la Loire (qui conduisent à l'atterrissement du milieu qui favorise alors l'envahissement par la Jussie).

3260 Végétation flottante à grands nénuphars

Cet habitat se rencontre sur des eaux stagnantes peu profondes. Elles sont caractérisées par des grands nénuphars.



(CEN Allier, E.Cadé)

3260 Végétation flottante des cours d'eau à Renoncule et Callitriche (*Ranunculion fluitantis*, *Batrachion fluitantis*)

Cet habitat se situe sur le lit mineur de la Loire et se développe en herbiers enracinés et flottant composés pour une grande part par les renoncules. Cette végétation, bien adaptée au courant du fleuve, favorise de nombreuses espèces d'intérêt communautaire (Castor d'Europe, Bouvière, Grande alose, Lamproie marine, Loche de rivière, Saumon atlantique, Agrion de Mercure, Gomphe serpent, Martin pêcheur).

La dynamique du fleuve et les cycles hydrologiques (hautes eaux, basses eaux) constituent ici les conditions nécessaires et suffisantes à l'expression et au maintien de l'habitat.



LES PRAIRIES ET MEGAPHORBIAIES

6430 Communautés à Reine des prés (*Filipendulion*), ourlets humides à grandes herbes (*Calystegion, Filipendulion, Galio-Urticetea*)

Cet habitat montre une forte dépendance à l'eau et s'organise comme un milieu de transition vers la forêt pour les prairies humides à grandes herbes (Reine de prés, Pygamon jaune, Grande oseille...) et des ourlets herbacés humides (Gaillet, Ortie, Grande oseille) qui colonisent les trouées forestières au sein de la saulaie. Ces habitats accueillent le Cuivrée des marais, papillon diurne d'intérêt communautaire.



6510 Prairies mésophiles à Fromental (*Arrhenatherion*)



Cet habitat s'exprime à la faveur d'une fauche annuelle régulière (préservation) dans des conditions de sols frais à secs. Cette pratique suivie d'un pâturage sur repousse est suffisante pour permettre l'expression du cortège floristique qui caractérise cet habitat. On rencontre dans ces prairies des espèces patrimoniales protégée en région (Oenanthe à feuille de fenouil, Trèfle semeur). L'habitat est intéressant pour de nombreuses espèces d'oiseaux qui se reproduisent sur le site et chassent dans ces espaces (Alouette lulu, Milan noir, Milan royal, Cigogne blanche) ou lors du passage (Oie cendrée, Oie des moissons, Grue cendrée). Dans des conditions écologiques similaires (sol, eau dans le sol) les prairies pâturées pourraient évoluer vers des prairies à Fromental sous l'impulsion d'une fauche annuelle (reconquête).

LES BOISEMENTS

91EO* Saulaie blanche avec ou sans Peuplier noir (*Salicion albae*), Aulnaie-Frênaie des petits cours d'eau (*Alnion incanae*)

Représente une superficie de 690 hectares soit 6% du SIC. La Saulaie blanche est assez fragmentaire dans la partie amont de Digoin, elle est nettement plus développée en aval de Diou.

La Saulaie blanche résulte de la maturation des saulaies arbustives pionnières qui fixent les dépôts sableux déplacés par la Loire. Cette forêt riveraine des cours d'eau, appelée également ripisylve, est dépendante de la dynamique fluviale et des rythmes annuels de crues. Cette formation de bois tendre évolue lentement vers l'atterrissement et s'enrichit de Peuplier noir (espèce faisant l'objet d'un programme de recherche de l'INRA sur le bassin de la Loire) puis des espèces de bois dur (Chênes, Ormes et Frênes). A ce stade, les exigences écologiques ne sont plus satisfaisantes pour la Saulaie blanche qui laisse sa place à une forêt plus en adéquation avec les facteurs du milieu (crues moins fréquentes, nappe plus profonde).

Cet habitat est particulièrement attractif pour la faune dont de nombreuses espèces d'intérêt communautaire (Castor, Aigrette garzette, Bihoreau gris, Milan noir, Lucane cerf-volant).

La préservation de cet habitat réside dans son intérêt fonctionnel pour l'hydrosystème et la biodiversité qu'il génère en tant que zone de contact entre l'eau et la terre.

La Saulaie-peupleraie à *Salix alba* constitue la formation arborescente la plus pionnière du lit mineur du fleuve. Elle se développe sur des sables plus ou moins grossiers. Elle est inondée jusqu'à plusieurs mois par an. Cette forêt comporte une flore enrichie en liane *Humulus lupulus L.*, *Solanum dulcamara L.*, *Calystegia sepium L.* La strate arbustive est composée de *Sambucus nigra L.*, *Cornus sanguinea L.* etc... Cependant ces espèces se cantonnent à l'abri de la dynamique fluviale. Quant à la strate herbacée, elle est souvent dominée par *Phalaris arundinacea L.*, *Urtica dioica L.*, *Galium aparine L.*

La Saulaie-peupleraie à *Populus nigra* dominant se situe dans des stations relativement plus sèches. La composition floristique est assez proche de la saulaie-peupleraie à *Salix alba*, mais les espèces les plus hygrophiles régressent (*Stachys palustris L.*, *Lysimachia nummularia L.*).

La Peupleraie sèche à *Populus nigra* se situe à des niveaux topographiques proches du lit majeur sur des substrats grossiers de graviers et galets, avec alternance de petits horizons limoneux. Malgré sa plasticité écologique, *Populus nigra L.* a une croissance et une longévité faible compte tenu de la sécheresse estivale. Cette peupleraie n'est pas liée à l'isolement après endiguement puisqu'elle se situe exclusivement dans le lit endigué. Mais l'incision du lit et la réduction de la zone inondable qui en résulte peut expliquer la présence de cette communauté, par limitation de l'installation des taxons ligneux mésophiles (bois durs).



(CEN Allier, E.Cadé)



91FO Chênaies mixtes à Orme et Frêne des grandes plaines alluviales (*Ulmion minoris*)



Orme lisse (CEN Allier, E.Cadé)

On retrouve notamment cet habitat dans le Bois d'Arcy sur la commune de Vindecy. Il représente 476 hectares soit 4% du SIC.

Cet habitat forestier constitue le stade final d'évolution des forêts de bois tendre en adéquation avec l'évolution des sols et des composantes hydro-écologiques de la plaine alluviale (atterrissement des sols, nappe alluviale plus profonde, crues moins fréquentes). Cette forêt de bois dur est souvent en mélange avec des vestiges de la forêt de bois tendre (Saulé blanc et Peuplier noir). Localement, elle s'organise en massif soumis à une gestion sylvicole favorable à l'habitat. Cet habitat pluristratifié avec de vieux arbres est favorable à la faune d'intérêt communautaire (Grand capricorne, Lucane cerf-volant, Sonneur à ventre jaune, Pic noir, Milan noir...).

9160 Chênaie pédonculée et mixte à Charme neutrophile et acidiline

Elle se rencontre ponctuellement sur les coteaux et la zone collinéenne entre Vitry-sur-Loire et Cronat, inclus dans la ZPS. Un habitat d'intérêt communautaire est rencontré (9160), constitué par des Chênaies-Charmaies acidiclinales (41.24) et des Chênaies-Charmaies neutrophiles (41.23). Ces habitats sont essentiellement localisés en dehors du SIC sur des terrasses ou des versants non inondables.

La chênaie-charmaie acidiline présente un humus de type eumoder, le recyclage lent de la matière organique est assuré par les arthropodes du sol (*Collemboles*, *Myriapodes*, *Pseudo-scorpion*).

La chênaie-charmaie neutrophile présente un recyclage plus rapide de la matière organique (mésomull, à oligomull) réalisé par les lombrics, les litières sont peu épaisses et les turricules nombreux.

Sur le plan dynamique, ces boisements constituent un climax édaphique peu évolué, dominé par une espèce post-pionnière (Chêne pédonculé). Le maintien de ce type d'habitat dépend d'une sylviculture tournée vers le mélange d'essences (Chêne, Merisier, Charme, Frêne). Ces formations ligneuses présentent une flore très variée et assurent au sein de l'aire d'étude des zones de relais dans de la matrice bocagère des zones de coteaux et de plateaux ondulés.



(CEN Allier, E.Cadé)

LES PELOUSES ALLUVIALES



(CEN Allier, E.Cadé)

6120 Pelouse à Corynéphore blanchâtre et Epervière de la Loire

Cette communauté est représentée par une association endémique du bassin de la Loire, caractérisée par la présence de plantes vivaces comme *Hieracium peleterianum* subsp. *ligericum*. Ce groupement neutrophile à légèrement acidophile peut être enrichi par *Mibora minima*, *Microphyrum tenellum*, *Sedum rubens*, *Holosteum umbellatum*.

Cette pelouse peut être régulièrement inondée de l'automne jusqu'au printemps. Les espèces qui la composent sont relativement oligotrophes.



(CEN Allier, E.Cadé)

2330 Pelouses pionnières sur sables de dunes fluvio-glaciaires (*Corynephorion canescentis*)

Habitat caractérisé par un substrat sableux ouvert, sec, acide, colonisé par une végétation pionnière composée d'espèces patrimoniales (Canche des sables, Spergulaire de Morison, Faux sésame, *Anarrhinum* à feuilles de pâquerette).

Ces pelouses se développent en fonction des régimes de perturbation et de stress et de la capacité au maintien de milieux pionniers (stabilité du substrat, caractère xérique, inondabilité...), de la nature de la roche mère, d'éventuelles remontées d'éléments carbonatés, etc.



(CEN Allier, D.Mayerau)

6210 Pelouse à Fétuque à longues feuilles et Orpin rupestre

Habitat fortement dépendant de la dynamique du fleuve et des mouvements répétés de matériaux (gravier, sables) durant les crues. Il montre plusieurs stades de colonisation : pionnier avec une végétation très ouverte composée de nombreuses espèces annuelles, post-pionnier avec une stabilisation du tapis végétal par les espèces pérennes (Graminées et Laïches notamment) amorçant un début de fermeture de la strate herbacée, puis fermeture quasi complète du tapis végétal qui amorce une évolution vers la prairie sèche à grandes graminées (Fromental, Avoine dorée, Dactyle ou Chiendents...).

Cet habitat héberge des espèces végétales patrimoniales (Canche des sables, Faux sésame, Persil des montagnes, Epervière de la Loire) et des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (*Oedicnème criard*, Alouette lulu).

L'enjeu de préservation repose sur la pratique du pâturage extensif indispensable pour conserver l'ouverture du milieu et contenir la colonisation par les ligneux. Une fermeture de la pelouse par les arbustes (*Genêt*, *Prunellier*, *Aubépine*...) conduit à la disparition des espèces intéressantes et patrimoniales.



(CEN Allier, E.Cadé)

8230 Pelouse à Orpin à six angles et orpin à petites fleurs



(CEN Allier, E.Cadé)

Elle se développe en général sur les terrasses alluviales et les alluvions stabilisées. Il s'agit d'une pelouse riche en espèces floricoles, particulièrement colorée à la fin du printemps et où dominent l'orpin blanc, l'orpin, rupestre et la potentille printannière. S'y ajoute souvent la vipérine vulgaire, le millepertuis perforé et des céraistes.